

**PRÉVISION D'APPROVISIONNEMENT ET DE DISTRIBUTION DE GSR - 2026 À 2029**

|   | 2025-2026   |                                      | 2026-2027   |                                      | 2027-2028   |                                      | 2028-2029   |                                      |
|---|---|--------------------------------------|---|--------------------------------------|---|--------------------------------------|---|--------------------------------------|
| 1 <b>Règlement</b>  | <b>Volumes</b><br>(10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> ) |                                      | <b>Volumes</b><br>(10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> ) |                                      | <b>Volumes</b><br>(10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> ) |                                      | <b>Volumes</b><br>(10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> ) |                                      |
| 2 Volumes de base   | 6 149 075   |                                      | 6 095 842   |                                      | 6 033 026   |                                      | 5 973 292   |                                      |
| 3 % Règlement   | 5,00%   |                                      | 5,00%   |                                      | 5,00%   |                                      | 7,00%   |                                      |
| 4 <b>Volumes exigibles</b>  | <b>307 454</b>                                      |                                      | <b>304 792</b>                                      |                                      | <b>301 651</b>                                      |                                      | <b>418 130</b>                                      |                                      |
| 5 <b>Approvisionnement<sup>1</sup></b>  | <b>Nb de</b>  | <b>Volumes</b>                       | <b>Nb de</b>  | <b>Volumes</b>                       | <b>Nb de</b>  | <b>Volumes</b>                       | <b>Nb de</b>  | <b>Volumes</b>                       |
|   | <b>contrats</b>                                     | <b>(10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>)</b> | <b>contrats</b>                                     | <b>(10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>)</b> | <b>contrats</b>                                     | <b>(10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>)</b> | <b>contrats</b>                                     | <b>(10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>)</b> |
| 6 Achat direct territoire   |   | -                                    |   | -                                    |   | -                                    |   | -                                    |
| 7 Achat direct hors territoire  |   | -                                    |   | -                                    |   | -                                    |   | -                                    |
| 8 Gaz de réseau GSR en territoire approuvé <sup>2</sup>                         | 13  | 57 598                               | 13  | 59 681                               | 13  | 94 696                               | 13  | 96 771                               |
| 9 Gaz de réseau GSR en territoire non approuvé <sup>3</sup>                     | 3   | -                                    | 6   | -                                    | 9   | -                                    | 12  | -                                    |
| 10 Gaz de réseau GSR hors territoire approuvé <sup>2</sup>                      | 11  | 206 189                              | 11  | 240 385                              | 11  | 269 777                              | 11  | 275 992                              |
| 11 Gaz de réseau GSR hors territoire non approuvé <sup>3</sup>                  | 2   | -                                    | 4   | -                                    | 6   | -                                    | 8   | -                                    |
| 12 <b>Total volumes</b>   | <b>29</b>   | <b>263 786</b>                       | <b>34</b>   | <b>300 066</b>                       | <b>39</b>   | <b>364 474</b>                       | <b>44</b>   | <b>372 763</b>                       |
| 13 <b>Coûts des contrats approuvés</b>  | <b>Nb de</b>  | <b>Coûts</b>                         | <b>Nb de</b>  | <b>Coûts</b>                         | <b>Nb de</b>  | <b>Coûts</b>                         | <b>Nb de</b>  | <b>Coûts</b>                         |
|   | <b>contrats</b>                                     |                                      | <b>contrats</b>                                     |                                      | <b>contrats</b>                                     |                                      | <b>contrats</b>                                     |                                      |
| 14 <i>Prix moyen ( ¢/m<sup>3</sup>)</i>   |   | 92,58                                |   | 95,78                                |   | 98,85                                |   | 101,01                               |
| 15 <i>Coûts (000 \$)</i>  | 24  | 244 220                              | 24  | 287 403                              | 24  | 360 296                              | 24  | 376 511                              |
| 16 <b>Consommation de GSR</b>   | <b>Nb de</b>  | <b>Volumes</b>                       | <b>Nb de</b>  | <b>Volumes</b>                       | <b>Nb de</b>  | <b>Volumes</b>                       | <b>Nb de</b>  | <b>Volumes</b>                       |
|   | <b>clients</b>                                      | <b>(10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>)</b> | <b>clients</b>                                      | <b>(10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>)</b> | <b>clients</b>                                      | <b>(10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>)</b> | <b>clients</b>                                      | <b>(10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>)</b> |
| 17 Achat direct territoire  | 111   | 2 700                                | 111   | 3 607                                | 111   | 3 607                                | 111   | 3 607                                |
| 18 Achat direct hors territoire   | -   | -                                    | -   | -                                    | -   | -                                    | -   | -                                    |
| 19 Volumes cédés  | -   | -                                    | -   | -                                    | -   | -                                    | -   | -                                    |
| 20 Gaz de réseau GSR - Achat volontaire   | 1 841   | 29 024                               | 1 885   | 28 206                               | 1 941   | 28 973                               | 2 008   | 29 780                               |
| 21 Autoconsommation de GSR par Énergir  | 53  | 3 345                                | 53  | 3 647                                | 53  | 3 657                                | 53  | 3 541                                |
| 22 <b>Total volumes vendus hors branchements 100 % renouvelables (Montréal)</b> | <b>2 005</b>  | <b>35 069</b>                        | <b>2 049</b>  | <b>35 461</b>                        | <b>2 105</b>  | <b>36 238</b>                        | <b>2 172</b>  | <b>36 928</b>                        |
| 23 Volumes vendus branchements 100 % renouvelables (Montréal)                   | 98  | 2 806                                | 146   | 5 611                                | 196   | 8 007                                | 245   | 10 232                               |
| 24 <b>Total volumes vendus</b>  | <b>2 103</b>  | <b>37 875</b>                        | <b>2 195</b>  | <b>41 071</b>                        | <b>2 301</b>  | <b>44 245</b>                        | <b>2 417</b>  | <b>47 160</b>                        |
| 25 <b>Volumes vendus - Volumes exigibles</b>                                    |   | <b>(269 579)</b>                     |   | <b>(263 721)</b>                     |   | <b>(257 406)</b>                     |   | <b>(370 970)</b>                     |

<sup>1</sup> Les achats directs en territoire sont inclus à la ligne 14, les achats de gaz de réseau GSR en territoire sont inclus à la ligne 18 et les achats de gaz de réseau GSR hors territoire sont inclus à la ligne 20 de l'annexe 6 de la pièce Énergir-H, Document 3.

<sup>2</sup> Contrats d'achats respectant les caractéristiques approuvées par la Régie dans la décision D-2024-113.

<sup>3</sup> Contrats d'achats non signés. Certains de ces contrats nécessiteront une approbation spécifique de la Régie.

**L a p a g e 2 e s t d é p o s é e  
s o u s p l i c o n f i d e n t i e l .**

**CALCUL DE L'OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE DE GSR - 2025-2026 À 2028-2029<sup>1</sup>**

|   | Année               | Volume 2025-2026 <sup>2</sup><br><i>(10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>)</i> | Année              | Volume 2026-2027 <sup>2</sup><br><i>(10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>)</i> | Année              | Volume 2027-2028 <sup>2</sup><br><i>(10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>)</i> | Année              | Volume 2028-2029 <sup>2</sup><br><i>(10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>)</i> |
|---|---------------------|---|--------------------|---|--------------------|---|--------------------|---|
| 1 | 2022-2023 (LRA3)    | 6 186 834   | 2023-2024 (LRA3)   | 6 185 050   | 2024-2025 (LRA3)   | 6 112 204   | 2025-2026 (LRA3)   | 5 990 272   |
| 2 | 2023-2024 (LRA2)    | 6 185 050   | 2024-2025 (LRA2)   | 6 112 204   | 2025-2026 (LRA2)   | 5 990 272   | 2026-2027 (LRA2)   | 5 996 602   |
| 3 | 2024-2025 (LPA1)    | 6 075 342   | 2025-2026 (LPA1)   | 5 990 272   | 2026-2027 (LPA1)   | 5 996 602   | 2027-2028 (LPA1)   | 5 933 002   |
| 4 | Volume moyen 3 ans  | 6 149 075   | Volume moyen 3 ans | 6 095 842   | Volume moyen 3 ans | 6 033 026   | Volume moyen 3 ans | 5 973 292   |
| 5 | <b>GSR à livrer</b> | <b>307 454</b>  |                    | <b>304 792</b>  |                    | <b>301 651</b>  |                    | <b>418 130</b>  |

<sup>1</sup> Les quantités de GSR ne sont pas soustraites des volumes annuels puisque le calcul de l'obligation réglementaire tient compte du Règlement modifiant le *Règlement concernant la quantité de gaz naturel renouvelable devant être livrée par un distributeur* : [https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf\\_encrypte/lois\\_reglements/2022F/77574.pdf](https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2022F/77574.pdf).

<sup>2</sup> Les volumes utilisés pour les années 2022-2023 et 2023-2024 sont ceux rapportés aux rapports annuels (R-4242-2023, pièce B-0051, Énergir-9, Document 1 et R-4288-2024, pièce B-0044, Énergir-9, Document 1). Les volumes utilisés pour l'année 2024-2025 pour l'obligation de l'année 2025-2026 sont ceux rapportés à la Cause tarifaire 2024-2025 (R-4257-2024, pièce B-0066, Énergir-N, Document 5), alors que pour l'obligation des années 2026-2027 et 2027-2028, ce sont ceux du 4-8 (pièce Énergir-H, Document 2, tableaux 15 et 16). Pour les années 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028, les volumes utilisés sont ceux présentés à l'annexe 6 de la pièce Énergir-H, Document 3. À noter que ces volumes excluent les volumes du tarif de réception.

**Mise à jour de l'état de la demande volontaire - Sommaire**

| Segments  |                   | Volumes (Mm <sup>3</sup> ) |             |             |             |             |
|---|-------------------|----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|   |                   | 4/8                        | Prévisions  |             |             |             |
|   |                   | 2024-2025                  | 2025-2026   | 2026-2027   | 2027-2028   | 2028-2029   |
| PMD-existant                                      | Résidentiel       | 0,9                        | 0,9         | 1,0         | 1,0         | 1,1         |
|   | Commercial        | 6,0                        | 6,1         | 6,2         | 6,3         | 6,4         |
|   | Institutionnel    | 4,5                        | 2,3         | 2,4         | 2,5         | 2,5         |
|   | Industriel        | 5,1                        | 5,6         | 5,8         | 6,0         | 6,2         |
|   | <b>Sous-total</b> | <b>16,6</b>                | <b>14,9</b> | <b>15,4</b> | <b>15,8</b> | <b>16,2</b> |
|   |                   | 48%                        | 47%         | 45%         | 43%         | 40%         |
| GE-existant                                       | Résidentiel       | -                          | -           | -           | -           | -           |
|   | Commercial        | 0,8                        | 0,7         | 0,7         | 0,7         | 0,7         |
|   | Institutionnel    | 2,9                        | 2,9         | 2,8         | 2,9         | 3,2         |
|   | Industriel        | 13,9                       | 10,5        | 9,3         | 9,6         | 9,7         |
|   | <b>Sous-total</b> | <b>17,7</b>                | <b>14,1</b> | <b>12,9</b> | <b>13,1</b> | <b>13,6</b> |
|   |                   | 51%                        | 44%         | 38%         | 36%         | 34%         |
| Branchements 100 %<br>renouvelables<br>(Montréal) | PMD               | 0,4                        | 2,8         | 5,6         | 8,0         | 10,2        |
|   | GE                | -                          | -           | -           | -           | -           |
|   | <b>Sous-total</b> | <b>0,4</b>                 | <b>2,8</b>  | <b>5,6</b>  | <b>8,0</b>  | <b>10,2</b> |
|   |                   | 1%                         | 9%          | 17%         | 22%         | 26%         |
| <b>Total prévision volumes GSR</b>                |                   | <b>34,7</b>                | <b>31,8</b> | <b>33,8</b> | <b>37,0</b> | <b>40,0</b> |

| Type de client                                    |                   | Nombre de clients (points de mesurage) |              |              |              |              |
|---|-------------------|--|--------------|--------------|--------------|--------------|
|   |                   | 4/8                                    | Prévisions   |              |              |              |
|   |                   | 2024-2025                              | 2025-2026    | 2026-2027    | 2027-2028    | 2028-2029    |
| Clients existants                                 | Résidentiel       | 1 289                                  | 1 236        | 1 266        | 1 303        | 1 349        |
|   | Commercial        | 290                                    | 298          | 305          | 313          | 322          |
|   | Institutionnel    | 200                                    | 207          | 211          | 218          | 227          |
|   | Industriel        | 98                                     | 100          | 103          | 107          | 110          |
|   | <b>Sous-total</b> | <b>1 877</b>                           | <b>1 841</b> | <b>1 885</b> | <b>1 941</b> | <b>2 008</b> |
|   |                   | 97%                                    | 95%          | 93%          | 91%          | 89%          |
| Branchements 100 %<br>renouvelables<br>(Montréal) | PMD               | 50                                     | 98           | 146          | 196          | 245          |
|   | GE                | -                                      | -            | -            | -            | -            |
|   | <b>Sous-total</b> | <b>50</b>                              | <b>98</b>    | <b>146</b>   | <b>196</b>   | <b>245</b>   |
|   |                   | 3%                                     | 5%           | 7%           | 9%           | 11%          |
| <b>Total prévision nombre de clients GSR</b>      |                   | <b>1 927</b>                           | <b>1 939</b> | <b>2 031</b> | <b>2 137</b> | <b>2 253</b> |

**Suivi des inventaires de GSR**

|   |   | Volumes (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )  |                |                |                |                |
|---|---|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
|   |   | 2025-2026  | 2026-2027      | 2027-2028      | 2028-2029      |                |
| <b>Obligation en vertu du Règlement GSR</b> |   |  |                |                |                |                |
| 1   |   |  |                |                |                |                |
| 2   | a | Volumes de base  | 6 149 075      | 6 095 842      | 6 033 026      | 5 973 292      |
| 3   | b | Seuil  | 5,0%           | 5,0%           | 5,0%           | 7,0%           |
| 4   | c | <b>Obligation (a x b)</b>  | <b>307 454</b> | <b>304 792</b> | <b>301 651</b> | <b>418 130</b> |
| <b>Approvisionnement</b>                    |   |  |                |                |                |                |
| 5   |   |  |                |                |                |                |
| 6   | d | Injections <sup>1</sup> prévues de GSR   | 263 786        | 300 066        | 364 474        | 372 763        |
| 7   | e | Inventaire précédent   | 68 238         | 24 571         | 19 844         | 82 667         |
| 8   | f | <b>Total (d + e)</b>   | <b>332 024</b> | <b>324 637</b> | <b>384 318</b> | <b>455 430</b> |
| <b>Consommation volontaire de GSR</b>       |   |  |                |                |                |                |
| 9   |   |  |                |                |                |                |
| 10  | g | Achats directs   | 2 700          | 3 607          | 3 607          | 3 607          |
| 11  | h | Gaz réseau GSR (clients au tarif GSR) + Autoconsommation                         | 35 175         | 37 464         | 40 638         | 43 553         |
| 12  | i | <b>Total (g + h)</b>   | <b>37 875</b>  | <b>41 071</b>  | <b>44 245</b>  | <b>47 160</b>  |
| <b>Inventaire de GSR au 30 septembre</b>    |   |  |                |                |                |                |
| 13  |   |  |                |                |                |                |
| 14  | j | c - i  | 269 579        | 263 721        | 257 406        | 370 970        |
| 15  | k | f - c  | 24 571         | 19 844         | 82 667         | 37 300         |
| 16  | l | <b>Total inventaire (j + k)</b>  | <b>294 149</b> | <b>283 565</b> | <b>340 073</b> | <b>408 270</b> |
| <b>Volumes vendus au gaz réseau</b>         |   |  |                |                |                |                |
| 17  |   |  |                |                |                |                |
| 18  | m | Volumes dont le surcoût est alloué au frais de socialisation du GSR <sup>2</sup> | 269 579        | 263 721        | 257 406        | 370 970        |
| 19  | n | Volumes dont le surcoût est alloué au tarif GSR <sup>3</sup>                     | 0              | 0              | 0              | 0              |

<sup>1</sup> Volumes reçus par Énergir de ses fournisseurs.

<sup>2</sup> Surcoût comptabilisé au CFR-Surcoût GSR invendu et intégré au frais de socialisation du GSR à l'année t + 2.

<sup>3</sup> Surcoût comptabilisé au CFR-Écart de prix cumulatif GSR et intégré au tarif GSR à l'année t + 2.

**LA PAGE 6 EST DÉPOSÉE**  
**SOUS PLI CONFIDENTIEL**

**LA PAGE 7 EST DÉPOSÉE**  
**SOUS PLI CONFIDENTIEL**

**S U I V I   A N N U E L**  
**D E   L A   D É C I S I O N   D - 2 0 2 3 - 0 2 2**  
**S U R   L A   S T R A T É G I E**  
**D E   C O M M E R C I A L I S A T I O N   D U   G S R**

## **TABLE DES MATIÈRES**

|   |          |
|---|----------|
| <b>INTRODUCTION .....</b>   | <b>3</b> |
| <b>1 ÉTAT DE L'AVANCEMENT DE LA STRATÉGIE DE COMMERCIALISATION 4</b>  |          |
| 1.1 ACTIONS DE POSITIONNEMENT – CITOYENS ET ACTEURS DU MILIEU.....    | 4        |
| 1.2 ACTIONS DE MARKETING DE MASSE – CLIENTS À FAIBLE VOLUME .....     | 5        |
| 1.3 ACTIONS DE MARKETING PERSONNALISÉES – CLIENTS À FORT VOLUME ..... | 6        |
| <b>CONCLUSION .....</b>   | <b>7</b> |

Annexe A : Représentation visuelle de la commandite du Carnaval de Québec et du festival Cabane Panache

Annexe B : Représentation visuelle de la série *On vous répond*

Annexe C : Représentation visuelle de la campagne de positionnement

Annexe D : Représentation visuelle d'une communication sur les médias sociaux

Annexe E : Représentation visuelle des contenus GNR dans les actions de marketing de masse – Clients à faible volume

Annexe F : Représentation visuelle de marketing personnalisé – Clients à fort volume et leurs partenaires d'affaires (ingénieurs)

Annexe G : Outil de référence permettant aux partenaires externes d'identifier les clients intéressés au GNR

---

## INTRODUCTION

1 À la section A de l'annexe 2 de sa décision D-2021-158, la Régie de l'énergie (Régie) a ordonné  
2 à Énergir, s.e.c. (Énergir) de déposer plusieurs éléments en suivi de l'étape C<sup>1</sup> :

3 « A5. En conséquence, la Régie demande à Énergir de déposer, au présent dossier, un suivi  
4 semestriel sur l'état d'avancement et sur les résultats de sa stratégie de commercialisation  
5 évolutive décrite à la pièce B-0562. Elle lui demande également de fournir le détail de cette  
6 information par segment de clients. »

7 À la section C de l'annexe 3 de sa décision D-2023-022<sup>2</sup>, la Régie modifie la fréquence et  
8 demande à Énergir de bonifier ce suivi :

9 « D1 : La Régie est d'avis qu'une mise à jour plus fréquente de l'état de la demande volontaire,  
10 telle que fournie en réponse à la DDR n° 28 de la Régie, lui permettrait de mieux mesurer le succès  
11 des efforts de commercialisation d'Énergir. C'est pourquoi elle juge qu'un suivi trimestriel, plutôt  
12 que semestriel, est requis de la part d'Énergir.

13 En matière de suivis administratifs, la Régie demande à Énergir de bonifier le suivi trimestriel sur  
14 ses efforts de commercialisation en incluant les informations suivantes :

- 15 - Une mise à jour des informations quant à l'évolution des efforts de commercialisation pour  
16 les différents segments de clientèle présentées à la pièce B-0816.
- 17 - Les données portant sur les volumes convertis à la biénergie et le nombre de clients  
18 concernés, par type et taille de client.
- 19 - Une mise à jour de l'état de la demande volontaire, dans le même format que le tableau  
20 fourni en réponse à la question 1.1 de la pièce B-0775. »

21 À la décision D-2024-071<sup>3</sup>, la Régie a demandé que le suivi des efforts de commercialisation soit  
22 dorénavant présenté dans le cadre de la cause tarifaire :

23 [32] Ainsi, dans le cadre de ses prochains dossiers tarifaires, la Régie demande à Énergir d'intégrer  
24 à la pièce « Prévision d'approvisionnement et de distribution de GSR – xxxx-xxxx » les informations  
25 sur la commercialisation, telles que présentées à la section 1 de la pièce B-1003 du présent  
26 dossier. De plus, dans le cadre de ses prochains rapports annuels, la Régie demande à Énergir  
27 d'intégrer au suivi requis par les décisions D-2022-061 et D-2022-079 les informations sur la  
28 biénergie, telles que présentées à la section 2 de la pièce B-1003 du présent dossier.

---

<sup>1</sup> R-4008-2017, décision D-2021-158, pp. 197-198.

<sup>2</sup> R-4008-2017, décision D-2023-022, pp. 153-154.

<sup>3</sup> R-4008-2017, décision D-2024-071, pp. 13-14.

1 Par conséquent, Énergir présente les informations relatives aux efforts de commercialisation du  
2 gaz de source renouvelable (GSR) demandées par la Régie.

## 1 ÉTAT DE L'AVANCEMENT DE LA STRATÉGIE DE COMMERCIALISATION

3 La stratégie de commercialisation GNR se décline en trois volets distincts qui évoluent en  
4 parallèle en fonction des besoins du marché, de la prévisibilité des inventaires, des changements  
5 approuvés aux *Conditions de service et Tarif* et des capacités opérationnelles :

- 6 1) Les campagnes de positionnement visant à faire connaître le produit et à le positionner  
7 auprès des citoyens comme étant une des solutions de décarbonation pertinentes à la  
8 transition énergétique du Québec;
- 9 2) Les actions de marketing dites de masse auprès des clients à plus faible volume et se  
10 retrouvant dans le segment de marché davantage résidentiel et petit commercial. Cette  
11 catégorie représente un nombre important de clients dont la réalité et les besoins sont  
12 plus homogènes. Ces actions répondent à des motivations de consommation bien  
13 différentes que celles des clients à plus fort volume;
- 14 3) Les actions de marketing dites personnalisées auprès des clients à fort volume ainsi que  
15 leurs influenceurs clés. Ce segment comporte une grande variété de clients, allant du  
16 grand commercial, à l'institutionnel et à l'industriel. Pour ces segments, les motivations  
17 – et donc, les stratégies et messages – sont adaptés en fonction de leurs besoins et  
18 réalités spécifiques.

### 1.1 ACTIONS DE POSITIONNEMENT – CITOYENS ET ACTEURS DU MILIEU

19 Les actions de positionnement suivantes ont été prises auprès des citoyens et acteurs clés du  
20 milieu énergétique québécois :

- 21 • Déploiement d'une campagne annuelle de marque pour positionner le rôle d'Énergir dans  
22 la transition énergétique et vulgariser ses solutions de décarbonation dont fait partie le  
23 gaz naturel renouvelable. Le plan média, échelonné en trois phases (printemps, été,  
24 automne) comprenait plusieurs tactiques en affichage, radio, télévision, bannières et  
25 vidéo numériques, médias sociaux et création de contenu;

- 1 • Poursuite de la stratégie de commandites d'événements grand public pour positionner le  
2 GNR dans la transition énergétique et sensibiliser les citoyens au fait que les résidus  
3 organiques peuvent produire de l'énergie renouvelable. Présence sur le site et sur les  
4 stations de tri de déchets au Carnaval de Québec, au festival Cabane Panache de  
5 Montréal, au Festival international de jazz de Montréal, à Comédie Ha! et à l'Expo agricole  
6 de Saint-Hyacinthe, ainsi qu'au Zoo de Granby, au Centre Bell et au Centre des sciences  
7 de Montréal;
- 8 • Poursuite des efforts pour positionner le GNR comme étant une solution alignée avec les  
9 ambitions de décarbonation d'Énergir et cohérente avec celles du gouvernement et des  
10 municipalités en participant à une foule de différentes annonces, tribunes et panels  
11 d'experts sur le sujet. Poursuite des discussions auprès du gouvernement et des parties  
12 prenantes du milieu du GNR.

## 1.2 ACTIONS DE MARKETING DE MASSE – CLIENTS À FAIBLE VOLUME

13 Les actions de marketing de masse suivantes ont été menées auprès des clients à faible volume,  
14 afin de continuer à démystifier les particularités du produit et les complexités du marché de  
15 l'énergie, particulièrement en ce qui a trait à la vente et la distribution d'énergie renouvelable :

- 16 • Ajuster les contenus présentant l'achat de gaz de source renouvelable afin d'informer les  
17 clients au sujet de la nouvelle offre de subvention du *programme d'encouragement à la*  
18 *décarbonation* possible à l'achat de ce produit (annexe E);
- 19 • Développer un outil de référencement permettant aux partenaires externes d'identifier  
20 facilement les clients intéressés au gaz de source renouvelable afin de favoriser une prise  
21 en charge par les équipes administratives ou de ventes d'Énergir (accompagnement sur  
22 l'*espace client*, engagement volontaire à durée déterminée, avec ou sans PED)  
23 (annexe G); Ajuster les contenus relatifs au branchement au réseau afin d'intégrer la  
24 nouvelle mesure des raccordements 100 % renouvelables, mesure obligeant les  
25 nouveaux raccordements à faire l'achat exclusif de gaz de source renouvelable  
26 (annexe E);
- 27 • Définir et présenter un plan de partenariat à la Ville de Prévost pour accompagner les  
28 clients d'Énergir sur le territoire dans l'application de la nouvelle réglementation :  
29 démystifier leur choix et les avantages de la solution biénergie combinée à 100 % de GNR;

- 1 • Création d'une campagne omnicanal encourageant les clients Affaires d'Énergir à  
2 démarrer ou poursuivre leur parcours de décarbonation, parcours qui intègre le GNR dans  
3 l'ensemble des solutions pertinentes (annexe E);
- 4 • Information relative à la mise en place des frais de socialisation.

### 1.3 ACTIONS DE MARKETING PERSONNALISÉES – CLIENTS À FORT VOLUME

5 La clientèle à fort volume correspond aux clients institutionnels, industriels et grands clients  
6 commerciaux.

7 Les efforts de représentation se sont poursuivis au cours de la dernière année. Pour cette  
8 clientèle, une approche proactive personnalisée par la force de vente est privilégiée compte tenu  
9 de la diversité de ses besoins, notamment en termes de cibles de réduction de gaz à effet de  
10 serre (GES). Ces rencontres personnalisées ont pour but de démystifier le GNR et de partager  
11 des simulations tarifaires afin que les clients prennent en considération le GNR pour leurs besoins  
12 énergétiques. Ces rencontres visent également à rassurer la clientèle sur la disponibilité du GNR,  
13 les prévisions quant à son prix et l'impact sur leur facture énergétique ainsi que sur la simplicité  
14 du processus menant à l'achat de cette source d'énergie renouvelable. En plus des rencontres  
15 individuelles, les efforts de commercialisation suivants ont été menés et se poursuivent afin de  
16 faire connaître le GNR et susciter l'adhésion des clients :

- 17 • Bulletin courriel pour la clientèle grande entreprise (annexe F);
- 18 • Présentation et rencontre avec la clientèle grande entreprise dans le but de connaître  
19 leurs besoins énergétiques et trouver une manière plus durable de les aider à décarboner  
20 leurs activités;
- 21 • Diffusion du résultat des travaux menés avec le groupe de travail formé du ministère de  
22 l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des  
23 Parcs (MELCCFP), d'Hydro-Québec et d'Énergir pour favoriser l'adoption des mesures  
24 présentées dans l'exemplarité de l'État par les institutions, notamment le document  
25 *L'exemplarité de l'État en un coup d'œil*<sup>1</sup> qui résume les cibles à atteindre d'ici 2030 pour

---

<sup>1</sup> <https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/affaires/secteurs/secteur-institutionnel/guides-et-outils-pour-les-gestionnaires>.

1 la décarbonation efficiente des bâtiments, dans lequel le GNR fait partie des énergies  
2 renouvelables reconnues [...].

3 S'ajoutant aux efforts de commercialisation menés auprès des clients, une attention particulière  
4 est déployée auprès de leurs influenceurs :

- 5 • Ajustement des contenus et outils d'aide à la décision d'achat de gaz de source  
6 renouvelable afin d'informer les clients et les aider à calculer la nouvelle offre de  
7 subvention du *programme d'encouragement à la décarbonation* possible à l'achat de ce  
8 produit;
- 9 • Ajustement des contenus relatifs au branchement au réseau afin d'intégrer la nouvelle  
10 mesure des raccordements 100 % renouvelables, mesure obligeant les nouveaux  
11 raccordements à faire l'achat exclusif de gaz de source renouvelable;
- 12 • Bulletin courriel présentant la nouvelle subvention offerte à l'achat de gaz de source  
13 renouvelable (annexe 5);
- 14 • Événement et infolettres (*Partenaires certifiés en gaz naturel* (PCGN) et ingénieurs) :
  - 15 - partenariat commandité auprès d'associations telles que *American Society of*  
16 *Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers (ASHRAE)*, *American*  
17 *Society of Plumbing Engineers (ASPE)*, *Association des professionnels en*  
18 *développement économique (APDEQ)*;
  - 19 - publicités dans des médias spécialisés du milieu des affaires et leurs influenceurs.

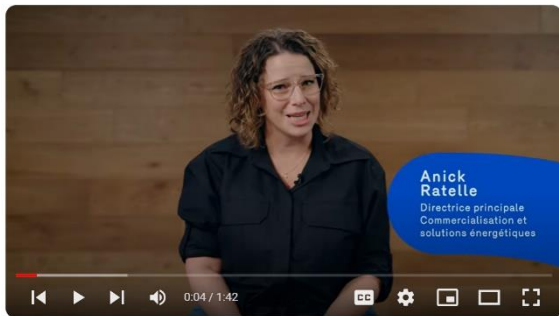
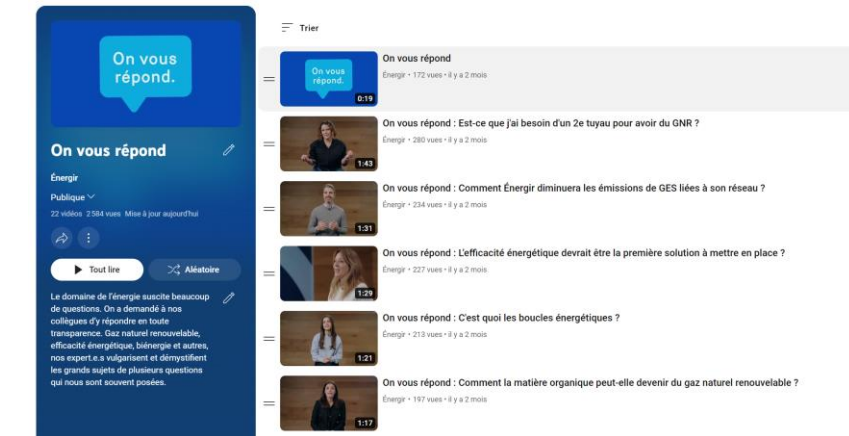
## CONCLUSION

20 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du paragraphe 32 de la**  
21 **décision D-2024-071 et de s'en déclarer satisfaite.**

**Annexe A : Représentation visuelle de la commandite du Carnaval de Québec et du festival Cabane Panache**



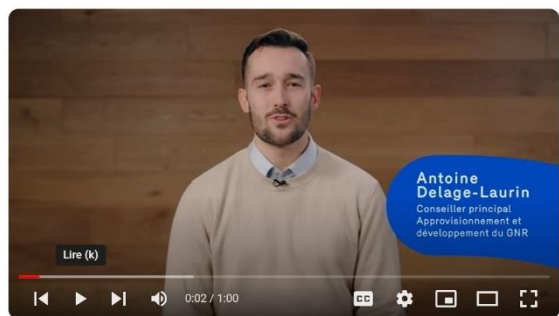
## Annexe B : Représentation visuelle de la série *On vous répond*



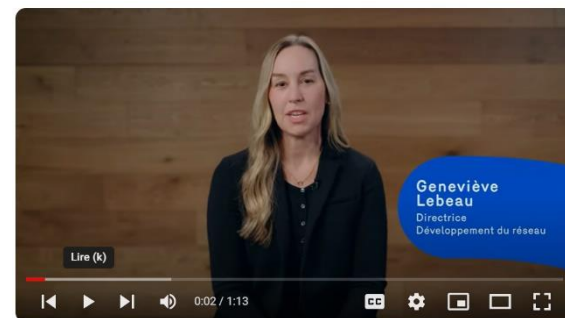
On vous répond : Est-ce que j'ai besoin d'un 2e tuyau pour avoir du GNR



On vous répond : Le GNR est-il vraiment carboneutre ?



On vous répond : Quel est le rôle du GNR dans la transition énergétique du Québec ?

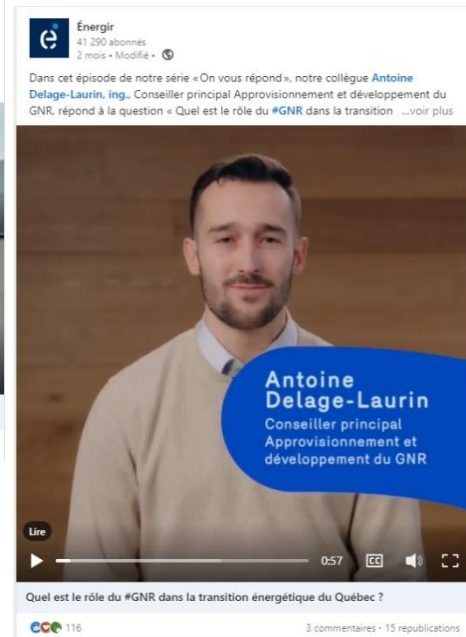


On vous répond : Pourquoi les clients industriels ne sont pas obligés de consommer du GNR ?

Annexe C : Représentation visuelle de la campagne de positionnement



## Annexe D : Représentation visuelle d'une communication sur les médias sociaux



**Annexe E : Représentation visuelle des contenus GNR dans les actions de marketing de masse – Clients à faible volume**

1 URL des pages web :

- 2 • <https://energir.com/fr/residentiel/gaz-naturel-renouvelable/gnr>
- 3 • <https://energir.com/fr/residentiel/gaz-naturel-renouvelable/passer-au-gnr>

### Conditions de service et Tarif

Mise à jour

Chaque année, Énergir présente ses Conditions de service et Tarif pour approbation à la Régie de l'énergie qui établit, entre autres, les différents taux applicables, dont celui du gaz naturel renouvelable (GNR). Comme votre profil contient un pourcentage de GNR, nous voulons vous informer que depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023, le **taux du GNR est maintenant de 72,457 ¢/m<sup>3</sup>**.

[Consulter les nouvelles conditions](#)

### Bien comprendre sa facture

Votre facture Énergie contient beaucoup d'informations et vous en détail votre consommation de gaz naturel. Pour bien comprendre toutes les particularités de votre facture, [consultez notre site web](#).

### Mieux prévoir avec l'Espace client GNR

Et vous souhaitez en savoir l'état du nouveau tarif GNR sur votre facture mensuelle, vous avez accès au simulateur depuis l'Espace client.

[Visiter l'Espace client](#)

D'ici 2030, on s'attend pour une réduction de 1 million de tonnes, soit l'équivalent de 250 000 voitures de moins sur la route.\*

### On fait tous partie de l'équation pour un avenir plus durable

\*Même approximatif. Calcul basé sur les factures d'électricité à l'utilisation du Règlement sur le décarbonnement de certains secteurs de consommation des consommateurs (RÉCOCSS), la loi sur l'Accès à l'énergie et de conversion de l'électricité, de la Loi sur les changements climatiques, de la Loi sur le gaz naturel (LGT) et de la Loi sur les véhicules électriques et de la Loi sur le transport de l'électricité (LTE) et de la Loi sur les véhicules électriques et de la Loi sur le transport de l'électricité (LTE).

Énergir 1715, rue de la Source, Montréal (Québec) H3K 3J3 Canada 514-999-1000  
Pour recevoir ce journal par courriel, visitez [energie.energie.qc.ca](#)

Établissement | Régulation de l'énergie | Division des consommateurs et services  
Copyright © 2023 Énergir. Tous droits réservés.

### Merci de faire partie du changement!

En investissant le gaz naturel renouvelable (GNR) tous les jours, vous contribuez à la transition énergétique du Québec. Avec l'énergie à 100% verte, vous investissez votre argent pour le Québec des 13 prochaines années!

### <<Consommation GNR>> m<sup>3</sup>

de GNR achetés

Il faut en acheter une bonne quantité pour faire fonctionner votre maison. C'est pourquoi la consommation de GNR est si élevée. 546 206 m<sup>3</sup> de GNR ont été achetés par les clients de la région de Québec.

### Nouveau tarif GNR

Comme vous le savez, le GNR est une énergie verte et renouvelable. C'est pourquoi Énergir a décidé d'augmenter le prix du GNR à 72,457 ¢/m<sup>3</sup> à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023. Ce nouveau tarif est en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023. Le prix du GNR est de 69,88 ¢/m<sup>3</sup>. Ce tarif est en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023. Ce nouveau tarif est en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023.

Consultez notre site web pour mieux comprendre tous les éléments de votre facture et pour les changements à venir.

[En savoir plus](#)

### Votre engagement compte

Avec le GNR, vous contribuez à la transition énergétique. C'est pourquoi Énergir a décidé d'augmenter le prix du GNR à 72,457 ¢/m<sup>3</sup> à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023. Ce nouveau tarif est en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023.

- réduire les émissions de gaz à effet de serre d'origine fossile;
- protéger la biodiversité et les écosystèmes;
- contribuer au développement de l'énergie verte au Québec.

**Des questions?**  
Nous avons des questions sur votre contrat de GNR ou sur vos factures énergétiques? N'hésitez pas à communiquer avec nous.

[1-800-363-3333](#) | [514-999-1000](#)

### L'infolettre GNR

### Un nouveau projet de GNR à inspecter dans le réseau d'Énergie

Notre projet de GNR à inspecter dans le réseau d'Énergie est un projet de GNR à inspecter dans le réseau d'Énergie. Ce projet est un projet de GNR à inspecter dans le réseau d'Énergie. Ce projet est un projet de GNR à inspecter dans le réseau d'Énergie.

[Consulter le communiqué](#)

### FORMATION EN BIOMÉTHANISATION AGRICOLE

DES NOVEMBRE 2023

Une toute nouvelle formation en biométhanisation agricole

La biométhanisation agricole est une technologie qui permet de produire du gaz naturel renouvelable (GNR) à partir de déchets agricoles. Cette formation est destinée aux producteurs agricoles qui souhaitent produire du GNR à partir de leurs déchets agricoles. Cette formation est destinée aux producteurs agricoles qui souhaitent produire du GNR à partir de leurs déchets agricoles.

[Consulter le communiqué](#)

### Une étude sur le potentiel techno-économique du GNR de la génération au Québec

Énergir a financé une étude sur le potentiel techno-économique du GNR de la génération au Québec. Cette étude a été réalisée par le Centre de recherche en énergie et en environnement (CREE) de l'Université de Sherbrooke. Cette étude a été réalisée par le Centre de recherche en énergie et en environnement (CREE) de l'Université de Sherbrooke.

[Consulter la note synthétique de l'étude](#)

Bulletin Bleu Affaires - Février 2024

**énergir**

## Bulletin bleu

Affaires

Revenir dans ce numéro:

- **Énergie en action pour réduire les émissions gaze à effet de serre**
- **Nouveautés pour la décarbonation des bâtiments**
- **Ne soyez pas lésés par vos fournisseurs**
- **Chaudières, pompes et à essence, outils utiles à la décarbonation**

Bonne lecture!

### Énergir en action

Découvrez les stratégies d'Énergir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) des bâtiments et atteindre la cible de la carbonéutralité.

Nous, Antoine Desjardins, Directeur principal Stratégie et planification long terme, vous explique comment Énergir diminue les émissions de GES liées à son réseau.

[Écoutez](#)

### Nouveautés pour la décarbonation des bâtiments

Énergir propose à ses clients existants une nouvelle subvention sous la forme du Programme d'encouragement à la décarbonation. Celui-ci donne une compensation financière pour chaque tonne de gaz à effet de serre évitée grâce au choix de la biométhane ou d'achat de gaz naturel renouvelable (GNR).

Pour les nouveaux branchements, le raccordement au réseau devra se faire avec le choix d'une solution 100 % renouvelable telle que la biométhane (biogaz GNR) ou 100 % GNR. Cette décision contribue un pas de plus vers la décarbonation du réseau d'Énergir et de l'empreinte énergétique de ses clients.

[Apprenez-en plus](#)

**énergir**

## Programme d'Encouragement à la Décarbonation (P.E.D.)

Recevez-vous une nouvelle subvention récompensant l'engagement d'achat de gaz naturel renouvelable (GNR) est maintenant disponible?

[Je m'informe](#)

**Programme d'Encouragement à la Décarbonation (P.E.D.)**

Vous cherchez à réduire de façon durable l'empreinte carbone de votre bâtiment tout en bénéficiant d'un soutien financier?

Notre nouveau Programme d'encouragement à la décarbonation est là pour vous!

Comment ça fonctionne?

- Signez une entente formelle de 5 ans pour l'achat d'un minimum de 8 % de gaz naturel renouvelable (GNR).
- En retour, recevez une subvention (remboursement unique) récompensant l'équivalent d'une année de GES évités par cet engagement.

La subvention, d'un maximum de 16 000 \$ par bâtiment, vous offre un bon moyen de peaufiner l'impact financier de votre transition vers plus de gaz naturel renouvelable.

**Vous souhaitez passer à l'action?**

Nos représentants sont là pour vous guider et vous offrir des solutions adaptées à vos ambitions.

[Soumettre une demande](#) [Appeler au 1 844 843 1313](#)

### Les avantages du GNR

- Une installation facile, aucun changement de vos équipements ou infrastructures;
- Une énergie 100 % renouvelable, produite à partir de déchets organiques;
- Une amélioration rapide du bilan carbone de votre bâtiment;
- Une source d'énergie complémentaire à vos autres solutions de décarbonation.

**Allez encore plus loin dans la décarbonation de votre bâtiment grâce à la biométhane**

[En apprendre plus](#)

**énergir**

## L'Infolettre GNR

**Les nouveaux branchements au réseau d'énergie sont 100% renouvelables**

Vous êtes un client existant ou un nouveau client? Découvrez comment nous nous engageons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et à atteindre la carbonéutralité d'ici 2050.

[En savoir plus](#)

**Pour le raccordement de pompes de chauffage au GNR, le GNR est maintenant disponible**

Vous envisagez de passer à la biométhane pour votre système de chauffage? Découvrez comment nous pouvons vous aider à faire passer votre projet à l'étape suivante.

[Trouver un expert](#)

**Formation et sensibilisation**

Le programme de formation et de sensibilisation est maintenant disponible. Découvrez comment nous pouvons vous aider à faire passer votre projet à l'étape suivante.

[En savoir plus](#)

**Mapa Biogaz Réseau à Découvrir**

Vous souhaitez savoir où se trouvent les réseaux de biométhane? Découvrez comment nous pouvons vous aider à faire passer votre projet à l'étape suivante.

[Trouver le biométhane](#)

**Le GNR rapide**

Vous souhaitez passer à la biométhane rapidement? Découvrez comment nous pouvons vous aider à faire passer votre projet à l'étape suivante.

[Trouver le biométhane](#)

Annexe F : Représentation visuelle de marketing personnalisé – Clients à fort volume et leurs partenaires (ingénieurs)

Bulletin Bleu Grandes Entreprises - Mai 2024

Plus de contenu personnalisé dans votre boîte de réception

**énergir** Énergie Services

## Bulletin bleu

Grandes entreprises

- [Le chemin de décarbonation d'Énergir propre au secteur industriel](#)
- [Gaz naturel renouvelable \(GNR\)](#)
- [Efficacité énergétique](#)
- [État du marché du gaz naturel](#)
- [Évolution des prix du SPEDE au cours des derniers mois](#)

### Rapport sur la résilience climatique

#### La vision de décarbonation d'Énergir propre au secteur industriel

Dans notre rapport sur la résilience climatique 2023, nous partageons nos objectifs et notre vision de décarbonation 2030-2050. Pour la première fois, nous présentons également notre vision de décarbonation propre au secteur industriel à l'horizon 2050.

[En savoir plus](#)

#### Gaz naturel renouvelable (GNR)

Vers la carbon neutralité des bâtiments – Eau vert pour déployer notre initiative de nouveaux branchements 100% renouvelables

[En savoir plus](#)

#### Efficacité énergétique

Apprenez-en plus sur nos deux nouveaux programmes en efficacité énergétique : Optimisation des chaudières et Contrôle des purgeurs de vapeur.

[Lire l'article](#)

#### État du marché du gaz naturel

Voici un aperçu du marché du gaz naturel.

[En savoir plus](#)

#### Évolution du prix du SPEDE

Découvrez notre analyse de l'évolution du prix du SPEDE au cours des derniers mois et apprenez-en plus sur les résultats de la vente aux enchères de février 2024.

[Lire l'article](#)

Bulletin Bleu – Tarifs et conditions de services  
Mai 2024 [Voir dans le navigateur](#)

**énergir** énergie électrique

## Bulletin bleu

### Tarifs et conditions de services

Clientèle affaires et industrielle

Chaque année, Énergir présente ses Conditions de service et Tarifs à la Régie de l'énergie.

Ces conditions établissent, entre autres, les différents prix des services d'Énergir, ainsi que le prix du gaz naturel renouvelable (GNR). Nous voulons porter à votre attention plusieurs changements.

---

### Nouveaux tarifs pour l'automne 2024

Les nouveaux tarifs proposés par Énergir ont été déposés à la Régie de l'énergie le 10 mai 2024 et sont actuellement en attente d'approbation pour une mise en application soutenue au 1<sup>er</sup> octobre 2024.

#### Introduction des frais de socialisation

Les frais de socialisation sont un tarif permettant de répartir les coûts liés au volume de gaz naturel renouvelable (GNR) vendu auprès de la clientèle volontaire.

Ils s'appliqueront aux clients dont l'achat de GNR est inférieur à 2 %, cible réglementaire actuelle de quantité de GNR devant être livrée, pour chaque cycle de facturation de l'exercice 2024-2025.

Le taux applicable de 0,135 \$/m<sup>3</sup> soumis pour approbation à la Régie sera indiqué dans la facture détaillée, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2024.

Consultez le site web d'Énergir afin de lire les explications sur les ajustements tarifaires.

[En savoir plus](#)

Énergie 1717 rue du Havre, Montréal, Qc H0K 2K3 Canada 514.918.1100  
Accédez à l'espace client

Vous recevez ce courriel parce que vous êtes client d'Énergir.

Déconnexion | Modification du profil | Protection des informations personnelles

Copyright © 2024 Énergir. All rights reserved

Bulletin Bleu Ingénieurs – Juin 2024 [Voir dans le navigateur](#)

**énergir** énergie électrique

## Bulletin bleu

### Ingénieurs

### La décarbonation en action chez Énergir

Depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier, nous avons mis en œuvre deux nouvelles solutions de décarbonation afin d'encourager nos clients à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES).

### Le programme d'encouragement à la décarbonation (PED)

Le PED vise à soutenir financièrement nos clients pour les encourager à faire le choix d'une solution de décarbonation.

- **Énergie électrique-gaz naturel renouvelable (GNR)** : Pour les clients institutionnels et commerciaux, le PED pourrait s'ajouter aux subventions gouvernementales offertes visant le soutien de l'adoption de bioénergie. Le client choisit la bioénergie pour un engagement d'au moins 10 ans.
- **GNR** : Le client choisit d'acheter un minimum de 5 % de GNR dans sa consommation pour un engagement d'au moins 5 ans.

### Comment est calculé le PED?

La subvention récompense une année d'émissions de GES évitées par engagement. Le PED est calculé en fonction de la tonne d'émissions de GES évitées grâce au choix de la bioénergie ou du GNR. La subvention peut aller jusqu'à 10 000 \$ par adresse de consommation.

Vous pouvez prévoir le PED dès maintenant dans vos calculs de subventions si votre client fait le choix de la bioénergie ou du GNR.

Consultez le [page Ingénieurs](#) pour retrouver toute l'information ou communiquez avec votre conseiller DATA24 si vous avez des questions.

### Nouveaux branchements 100 % renouvelables

Les nouveaux clients des secteurs résidentiel, commercial et institutionnel qui souhaitent les facturer de l'énergie doivent être alimentés par de l'énergie 100 % renouvelable, soit par la bioénergie électrique-GNR ou 100 % GNR.

[En savoir plus](#)



### Votre choix fait une différence!

En choisissant le gaz naturel (GNR), vous profitez pleinement de la sécurité de Québec Énergie pour un gaz naturel sécurisé et vérifié, avec toutes les 12 garanties de «**100% GNR**».

**<<Consommation GNR>> m<sup>3</sup>**

Il est un moyen de faire et de mieux faire. C'est l'efficacité énergétique des services offerts par le réseau. Réduisez et multipliez les économies que vous pouvez faire.

**546 206 m<sup>3</sup> de GNR**

Le volume de consommation de gaz naturel par habitant en 2024.

### Nouvelles conditions de services et tarif

Les nouvelles conditions de services et tarifs de Québec Énergie ont été mises à jour et sont en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

- Les tarifs d'énergie sont ajustés et les tarifs de distribution sont ajustés en fonction des changements de prix du gaz naturel et des coûts de distribution.
- Le prix de vente de gaz naturel est ajusté de 17,5% en 2025. Ce prix est ajusté en fonction des variations de prix du gaz naturel et des coûts de distribution.

Plus d'infos sur les changements de services et tarifs.

[En savoir plus](#)



### Faire un bon choix dans la décarbonation

#### Misez sur l'efficacité énergétique pour consommer mieux et moins

Les travaux d'efficacité énergétique vous permettent de réduire votre consommation d'énergie et de faire des économies. Pour connaître le montant des aides, faites un diagnostic ou contactez nos conseillers d'efficacité énergétique. Énergie Québec vous accompagne.

**10 000 \$** pour un audit de performance  
**1 million \$** pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques  
**25 000 \$** pour l'installation d'un chauffe-eau à pompe à chaleur

[En savoir plus](#)

**⚡ + ♻️**

#### La télénergie pour consommer la bonne énergie, au bon moment, au meilleur coût!

La télénergie est la combinaison d'un contrat de vente d'énergie et d'un contrat de gestion de la demande. Elle permet de réduire la consommation d'énergie pendant les heures de pointe.

Plus d'infos sur la télénergie.

[En savoir plus](#)



### Vérification annuelle de l'injection de GNR dans le réseau gazier

La Société de distribution de Québec Énergie (SDG) vérifie chaque année l'injection de gaz naturel dans le réseau de distribution de Québec Énergie. Cette vérification est effectuée par un organisme indépendant.

Plus d'infos sur la vérification de l'injection de gaz naturel.

[En savoir plus](#)



### Réduisez encore plus l'empreinte carbone avec le GNR

En utilisant le gaz naturel (GNR), vous contribuez à réduire votre empreinte carbone. Le GNR est une énergie propre et renouvelable.

Plus d'infos sur le GNR.

[En savoir plus](#)

### Obtenez une subvention

Vous ne savez pas par où commencer? Obtenez une subvention de 60% de votre coût d'installation.

**60%** de votre coût d'installation

[En savoir plus](#)

### Vous ne savez pas par où commencer?

Il est facile de faire un bon choix. Obtenez une subvention de 60% de votre coût d'installation.

Plus d'infos sur la subvention.

[En savoir plus](#)


## Annexe G : Outil de référencement permettant aux partenaires externes d'identifier les clients intéressés au GNR

énergir | Espace Partenaires Personnaliser mes témoins

Mes opportunités > Nouvelle opportunité ×

Informations sur l'opportunité — Calculs d'offres — Contrats — Terminée

Adresse de l'installation ✓ Bâtiment ○ Contact et commentaires ●

 Intérêt GNR / PEÉ Ce contact a un intérêt pour le GNR ou pour un programme d'efficacité énergétique ?  
Merci de nous en informer en remplissant [ce court formulaire](#)

Type de bâtiment L'identification du type de bâtiment est obligatoire

Confirmez-vous que le bâtiment est bien : Commercial ?

Oui  Non

Étape précédente Enregistrer et fermer Étape suivante

ÉNERGIR | Espace Partenaires Personnaliser mes témoins

## Intérêt GNR / PEÉ ✕

**Un de mes contacts a manifesté son intérêt pour le GNR et/ou pour un Programme d'Efficacité Énergétique (PEÉ)**

Afin qu'Énergir puisse contacter cette personne, merci de renseigner ce formulaire.

### L'intérêt

Mon contact est intéressé par

Le GNR

Un ou des Programmes d'Efficacité Énergétique (PEÉ)

### Adresse de l'installation L'inscription de la ville est obligatoire

Adresse Postes Canada ne trouve pas l'adresse

exemple : 1717 RUE DU HAVRE MONTREAL ①

Recherche effectuée par Adresse Complète, de Postes Canada

---

### Informations trouvées

Indiquez l'adresse de l'installation.

### Informations du contact Tous les champs sont obligatoires, sauf ceux indiqués optionnels

Prénom  Nom  Nom de l'entreprise (optionnel)

Adresse courriel

# de téléphone principal  # de poste (optionnel)

# de tel secondaire (optionnel)  # de poste (optionnel)

### Consentement Le consentement est requis

Votre contact a manifesté son intérêt et a consenti à être contacté par Énergir.

### Commentaires Le commentaire est optionnel

Toute information que vous jugez utile de nous communiquer